



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E167560

VALABLE JUSQU'AU 27/04/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/02/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 17 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC COUTANCES 2017B00080

Siret : 827 643 115 00021

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3446

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 143992814

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 143992814

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : GOUTAL

94 ZONE ARTISANALE  
CANISY  
50750 CANISY

Téléphone : 02 33 56 23 27

Portable : 06 12 94 74 76

Site Internet : www.couverture-charpente-goutal.fr/

E-mail : scopgoutal@gmail.com

Responsabilité légale :

CANTO JEAN GUILLAUME PRÉSIDENT / GOUTAL MAXIME DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	28/04/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	19/05/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/04/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	28/04/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	19/05/2022
o Fenêtres de toit	28/04/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/04/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	28/04/2022
o Isolation des combles perdus	28/04/2022

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN  
ZONE OBJECT'IFS SUD  
151, RUE PAUL BOUCHEROT  
B.P. 4  
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.